



Etablissement privé d'Enseignement Supérieur Technique et Professionnel de Gestion reconnu par l'Etat et situé entre la S.E.E.G de la Peryie et le Carrefour STFO B.P. 26 764 – Tel : 05 09 06 77 / 06 06 88 34 / 07 96 32 92 Libreville-Gabon

## FICHE DE PREINSCRIPTION POUR LA RENTREE ACADEMIQUE 2013- 2014

<p>Etablissement d'origine ..... (cachet de l'établissement)</p>	<p>Filière sollicitée ..... .....</p>
<p>Nom : ..... Epouse : ..... Prénom (s) : ..... Né (e) le : ..... A ..... Adresse : ..... Téléphone : ..... Lieu de résidence : .....</p>	<p>Autre filière sollicitée ..... .....</p>
<p>Qualité de la personne responsable (Père-mère-tuteur-trice) Nom : ..... Domicile : ..... Téléphone personnel : ..... Adresse personnelle : ..... Téléphone du lieu de travail : .....</p>	<p><b>Baccalauréat ou diplôme équivalent</b></p> <p>Oui Non</p> <p>Précisez : ..... Date et lieu d'obtention : ..... Autre (s) diplôme (s):..... ..... Option:..... Date et lieu d'obtention : .....</p>
<p>Date de la demande ..... Signature du candidat</p>	<p><b>Langues demandées</b></p> <p>1..... 2.....</p>
<p>Admission : .....</p>	<p><b>Signature de la personne responsable</b></p>
<p align="center"><b>DECISION DE L'I.H.E.M.</b></p>	
<p>ADMIS <input type="checkbox"/> NON ADMIS <input type="checkbox"/> ..... Transmission à la Direction des Etudes le..... Signature du Directeur des Etudes  <b>CACHET</b></p>	<p align="center">VISA DE CONFORMITE DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GENERAL</p> <p>Date : Transmis à l'intéressé (e) le : .....</p> <p align="center"><b>CACHET</b></p>

### ADMISSION

Ne peuvent être autorisés à participer aux activités d'enseignement et de recherche, que les étudiants régulièrement admis dans l'établissement. L'admission est personnelle. La décision d'admission dans la filière sollicitée est communiquée par la Direction des études dans les meilleurs délais possibles.

L'admission ne devient définitive que lorsque le candidat aura transmis à l'I.H.E.M, l'attestation de succès au baccalauréat pour les nouveaux bacheliers ou de toutes les attestations de diplômes dont il se prévaut pour les autres candidats.

L'étudiant ne débutera les cours qu'après le règlement des frais d'inscription et du 1<sup>er</sup> versement selon l'option choisie.

**La Direction**